

# Accueil des jeunes travailleurs : mode d'emploi



par MICHEL GAGNON  
Conseiller en hygiène  
industrielle,  
Auto Prévention



et GÉRALD GAUTHIER  
Conseiller en prévention,  
Auto Prévention

VOUS ENGAGEZ DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS. AU FIL DU TEMPS, VOUS CONSTATEZ QUE CES GENS NE CONNAISSENT PAS LES RISQUES PROPRES À VOTRE ENTREPRISE. PUIS, SOUDAIN, VOUS NOTEZ UNE RECRUESCENCE DU NOMBRE D'ACCIDENTS. QUE FAIRE ? VOICI COMMENT DEUX ENTREPRISES SE SONT ATTAQUÉES À CE PROBLÈME.

Deux entreprises de l'Estrie, Élite Chrysler Jeep de Sherbrooke (secteur Saint-Élie) et Magog Ford 2000, ont engagé en 2004 quelques nouveaux travailleurs de moins de 25 ans. Dans les deux cas, ces entreprises ont suivi les étapes habituelles, c'est-à-dire qu'elles ont engagé des mécaniciens qualifiés, leur ont présenté l'entreprise et les ont affectés à une baie de travail. Cet accueil « bonne famille » était sans doute chaleureux, mais ne présentait aucune information relative à la prévention.

Par la suite, le même scénario s'est déroulé dans chacune des deux



Un technicien d'expérience explique à un nouveau travailleur comment installer un ressort de façon sécuritaire sur l'appareil de compression.

entreprises. Peu de temps après l'embauche, un nouveau travailleur a subi un accident mineur, mais qui a tout de même nécessité quelques jours d'arrêt de travail.

Dans le cadre du *Défi prévention jeunesse*, le bureau régional de l'Estrie a demandé à ces deux entreprises de mettre sur pied un programme de prévention pour les jeunes travailleurs afin de mieux les encadrer lors de l'embauche et pendant l'exécution de leur travail. Avec l'aide du conseiller d'Auto Prévention Gérard Gauthier, ces deux entre-

prises, qui possèdent un comité de santé et de sécurité du travail, ont décidé de mettre sur pied un programme qui touche non seulement les jeunes travailleurs, mais l'ensemble des nouveaux travailleurs.

## LE PROGRAMME

À partir de la fiche de vérification d'Auto Prévention *L'accueil d'un nouveau travailleur en mécanique : connaître les pratiques sécuritaires*, ces deux entreprises ont élaboré un plan d'accueil au printemps 2006. Cette fiche leur a permis de préparer

**LE DÉFI PRÉVENTION JEUNESSE** La Commission de la santé et de la sécurité du travail a constaté que les jeunes sont sur-représentés au triste palmarès des accidents du travail. Autre statistique : plus de 50 % des accidents du travail surviennent dans les six premiers mois d'un nouvel emploi. C'est pour renverser cette tendance que la CSST a lancé son *Défi prévention jeunesse* en 2003.



**Lorsqu'on soulève un véhicule, il est important de s'assurer que le dispositif de blocage des bras articulés est en place pour les empêcher de tourner. Le technicien explique ici comment vérifier ce dispositif de blocage.**

rapidement un plan complet qui comprend notamment les éléments suivants :

- visite de l'entreprise et présentation du personnel;
- présentation des secouristes et des mesures à suivre en cas d'urgence;
- attribution d'un parrain qui servira de personne-ressource au nouvel employé;
- vérification des connaissances du nouveau travailleur quant aux tâches qu'il doit accomplir;
- présentation des tâches que le nouvel employé aura à accomplir, des risques et des mesures de prévention applicables :
  - méthodes de travail sécuritaires;
  - équipements de protection per-

- sonnelle requis pour les différentes tâches;
- politique visant à demander de l'aide au besoin (sans se gêner);
- importance de la vérification des équipements :
  - comment les vérifier;
  - comment les entretenir;
  - à qui rapporter un problème.

Ces plans d'accueil ont été soumis à la CSST en septembre dernier et seront en cours d'implantation au moment où vous lirez ces lignes. Ils permettront d'améliorer l'accueil de tous les travailleurs et de réduire dès 2007 les risques d'accident liés à la méconnaissance du milieu de travail.

Un dossier à suivre... 